

Lancement du portail eduSOFAD - 17 mars 2004
Mot de la présidente de la SOFAD, Madame Pâquerette Gagnon

Membres du Conseil d'administration,
Membres du personnel de la SOFAD,
Monsieur le directeur général,
Chers invités,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue au lancement du portail **eduSOFAD**.

Permettez-moi de vous dire, d'entrée de jeu, mon immense fierté de voir se réaliser un défi dont le poids était difficile à évaluer il y a encore quelques mois.

Aussi, l'événement d'aujourd'hui s'inscrit dans une lignée récente d'événements heureux pour la formation à distance au secondaire et pour la SOFAD en particulier.

Dans la foulée de l'adoption de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, des travaux du CLIFAD (le Comité de liaison en formation à distance) et du Groupe intersectoriel de travail du MEQ qui se sont penché sur les conditions du développement de la formation à distance au secondaire, la SOFAD a franchi une étape historique le 12 décembre 2003. Ce jour-là, en effet, quatre partenaires ont apposé leur signature sur un document intitulé *Entente concernant la formation à distance et la formation en ligne dans les commissions scolaires du Québec*.

Ainsi, le ministère de l'Éducation, la Fédération des commissions scolaires du Québec, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et la SOFAD se sont entendus pour donner un statut « politique » plus stable à la société.

Le fait mérite d'être souligné, il s'agit là d'une première entente avec le MEQ dont la SOFAD est signataire en tant que telle. Rappelons que c'est une entente signée en 1995 entre les commissions scolaires et le MEQ qui avait permis la naissance de la SOFAD en avril 1996 et sa viabilité pour une période de démarrage de trois ans. Je suis heureuse d'avoir représenté la SOFAD à ce moment-là de son histoire et je remercie officiellement les autres partenaires.

Évidemment, je ne compte pas entrer dans les détails mais, signalons, en lien avec l'événement qui nous réunit aujourd'hui, que le préambule de l'entente mentionne une convergence vers la recherche des mesures susceptibles :

- d'assurer le développement de l'offre de cours et des services de formation à distance et de formation en ligne au secondaire.

L'entente identifie ensuite la SOFAD comme partenaire privilégié des principaux acteurs du réseau de l'éducation au secondaire, soit les CS et le MEQ.

C'est exactement dans cet esprit de partenariat qu'a été conçu le portail **eduSOFAD** que nous allons officiellement lancer dans quelques minutes. Si ce portail de cours en ligne est, comme il se doit, un outil dont les destinataires privilégiés sont les apprenants, il n'en constitue pas moins un outil précieux pour les tuteurs, les formateurs et les responsables des établissements scolaires qui y trouveront l'information, les outils et les contenus nécessaires pour favoriser la réussite des apprentissages.

La SOFAD a toujours eu pour exigence dans sa conception et sa production de matériel d'apprentissage que celui-ci offre un maximum de flexibilité aux apprenants, l'objectif étant que ceux-ci puissent apprendre où ils veulent, quand ils veulent, à leur rythme. C'est encore vrai avec l'arrivée de la nouvelle génération de cours et de services en ligne de la SOFAD. Pour reprendre une phrase qui figure dans les documents qui vous ont été remis, dorénavant, avec **eduSOFAD**, tout ce qu'il faut c'est un ordinateur branché à Internet et le goût d'apprendre. N'est-ce pas merveilleux !

En terminant, je ne saurais saluer le travail rigoureux et acharné de l'équipe de la SOFAD, habilement dirigée par le directeur général, M. Pierre Giguère.

Bien sûr, quelques personnes ont travaillé plus particulièrement au portail mais il me semble qu'il s'agit d'un produit émergent d'une équipe novatrice. Merci à vous toutes et tous !

Enfin, il me plaît de croire que le Conseil d'administration que je préside a contribué par sa confiance, sa vigie et sa vision au développement de cet outil. Merci aussi à vous tous !

Sur ce, je vous souhaite une bonne fin d'après-midi en notre compagnie et je passe la parole au directeur général de la SOFAD, M. Pierre Giguère, sans doute un homme heureux aujourd'hui de franchir cette nouvelle étape.